

Organisation des concours

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Sychrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Connaître les dispositions législatives, réglementaires et jurisprudentielles qui encadrent l'organisation des concours afin d'en assurer la bonne exécution
- Mesurer les risques afin de sécuriser l'organisation des concours
- Harmoniser les pratiques notamment en matière d'organisation des concours et examens transférés du CNFPT

Public Visé

- Responsables et gestionnaires de personnels territoriaux • Cadres et agents chargés du recrutement et de l'organisation des concours

Pré Requis

- Avoir des connaissances en organisation de concours de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

- Connaître les dispositions législatives, réglementaires et jurisprudentielles qui encadrent l'organisation des concours afin d'en assurer la bonne exécution
- Mesurer les risques afin de sécuriser l'organisation des concours
- Harmoniser les pratiques notamment en matière d'organisation des concours et examens transférés du CNFPT

Méthodes et moyens pédagogiques

- Ce stage conjugue exposé théorique et modalités pratiques sous forme d'ateliers (réaliser un calendrier de concours, sécuriser l'organisation, composer un jury, assurer l'harmonisation des notes...)
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire spécialisé dans l'organisation des concours

Parcours pédagogique

• **Apports réglementaires et jurisprudentiels**

- Actualité des concours
- Principe du concours, adaptations et dérogations
- Sources de la réglementation, autorités organisatrices
- Opérations préliminaires
 - . Recensement des postes
 - . Conventionnement
 - . Ouverture des concours
 - . Constitution des jurys
 - . Examen des conditions pour concourir
- Déroulement des concours
 - . Épreuves écrites (convocation des candidats, surveillance, fraude, sujets, durée des épreuves, matériel autorisé, correction)
 - . Épreuves orales (durée des épreuves, ruptures d'égalité, fractionnement du jury)
 - . Délibérations du jury
- Suites des concours
 - . Pour les candidats admis
 - . Pour les candidats non admis
 - . Contentieux
 - . Questions pratiques (rémunération des intervenants...)

• **Ateliers**

- Élaborer un calendrier de concours
- Constituer un jury de concours
- 8 jours avant les épreuves, dresser un état des lieux de la préparation d'un concours

3 jours pour tout savoir sur l'organisation des concours

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation.

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 1 870.00

Inter Adhérent (Par personne) : 1 740.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org